

NOTE

AGAM, Septembre 2024

OUVERTURE PUBLIQUE DES DONNEES AGAM

Conditions générales d'utilisation

Les Conditions Générales d'Utilisation ci-présentes ont pour but de définir et encadrer les modalités de l'utilisation des données mises à disposition à titre gracieux par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (dénommée ci-après AGAM). Elles déterminent les droits et les obligations de l'utilisateur : transparence, consentement, conformité réglementaire, diffusion et limite d'utilisation.

Ces CGU s'appliquent par défaut à l'ensemble des données de l'AGAM. Toutefois, certaines peuvent faire l'objet de restrictions plus ou moins importantes quant à la transformation, la réutilisation ou la diffusion à des tiers. Ces dites données font l'objet d'un avertissement complémentaire et d'une acceptation de la part de l'utilisateur avant téléchargement.

Tout téléchargement vaut acceptation sans restriction des conditions énoncées ci-dessous.

DEMARCHE D'OUVERTURE DES DONNEES AGAM

L'AGAM, en conformité avec ses missions¹ et son statut d'Association Loi 1901 à but non-lucratif exerçant des missions d'intérêt général², met en œuvre un processus d'ouverture publique des données qu'elle produit. Cette ouverture participe à une démarche d'acculturation et d'harmonisation des connaissances du territoire dont elle a la charge, vis-à-vis de ses membres et partenaires, des professionnels de l'aménagement/urbanisme, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et – plus largement – du grand public. Elle a également vocation à fournir des données inédites ou complémentaires avec les champs d'interventions et compétences traditionnels des politiques publiques locales.

Si l'ouverture publique de certaines données et publication est déjà opérante depuis des années sur son site officiel ou via son portail documentaire, cette démarche a vocation à simplifier, centraliser et amplifier cette diffusion, notamment pour les données numériques brutes (SIG ou tableaux...).

Louvre & Paix
La Canebière
CS 41858- 13221
Marseille cedex 01

☎ 04 88 91 92 90
☎ 04 88 91 92 65
✉ agam@agam.org

¹ Notamment : Observation territoriale, appui aux politiques publiques locales et à leur harmonisation, diffusion d'outils de développement territorial durable, de qualité paysagère et urbaine (Article L132-6 du code de l'urbanisme),

² Notamment d'élaboration des Plans et programmes stratégiques (projets de territoire) et documents de planification (SCOT, PLUi...)

MISE À DISPOSITION GRATUITE SUR LE SITE OFFICIEL

A la date de Septembre 2024, la diffusion de fichiers de données assurée par l'AGAM se fera à titre gratuit, non exclusif et dans un but non-lucratif sur le site Internet de l'agence (<https://www.agam.org/>):

- à partir de différents services proposés: visualisation, applications numériques type « Dynamiques Urbaines » : <https://www.agam.org/les-outils-numeriques>
- en téléchargement direct dans les rubriques thématiques

À chaque couche de données est associée une fiche de métadonnées qui en décrit les principales caractéristiques, la méthodologie et les précautions d'interprétation.

CAS PARTICULIER DES DONNEES TRANSFORMEES OU CO-PRODUITES

Dans le cadre de données dont elle ne serait pas propriétaire exclusif (données transformées ou coproduites...), toute mise à disposition par l'AGAM est conditionnée à l'accord et au respect de la propriété intellectuelle et des droits de ses membres et partenaires.

CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Les droits et obligations ci-présents s'inspirent de la législation traitant de l'accès aux informations publiques et de leur diffusion, et plus particulièrement : de la **loi pour une République numérique** du 7 octobre 2016³, qui consacre désormais l'objectif de transparence et le passage d'une logique de communication ponctuelle des documents administratifs à une logique d'ouverture par défaut des informations détenues par les administrations, afin d'en permettre l'exploitation et la valorisation par les bénéficiaires du droit d'accès.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les **droits de propriété intellectuelle**⁴ associés aux données mises à disposition demeurent, en toute circonstance à l'AGAM, productrice et dépositaire (totalement ou pour partie) des données. Les lots de données sont aussi protégés par le droit du producteur de bases de données visé au titre des investissements substantiels, tant qualitatifs que quantitatifs, qui ont été engagés pour leur constitution, leur vérification ou leur présentation. Ci-après sont exposés la variété des types de données mises à disposition, qu'elles soient géoréférencées (*SIG : .shp, gpkg, geojson, ecw, TIFF...*) ou non (*données statistiques du type xls, CSV, parquet... ; ou graphiques : .ai, .indd...*):

³ Ces droits et obligations découlent eux-mêmes de la **directive sur la réutilisation des informations publiques** (Directive 2003/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003) et de sa transposition en droit français (*loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif social et fiscal, modifiée en dernier lieu par l'ordonnance n° 2005-650 du 6 juin 2005*) ainsi que la **convention sur l'accès à l'information**, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, dite convention d'**Aarhus**, ratifiée par la France le 8 juillet 2002.

⁴ Ces droits s'exercent au titre du droit d'auteur (tel que prévu par le Livre I, Titres I et II du Code de la propriété intellectuelle) et du droit du producteur de bases de données (Livre III, Titre IV du même Code).

- Données produites intégralement (de A à Z) ;
- Données transformées depuis une ou plusieurs donnée(s) brute(s) apportant de la valeur ajoutée, qu'elle soit attributaire ou géométrique/géographique ;
- Donnée de synthèse agrégeant plusieurs jeux de données sources.
- Donnée de modélisation (isochrones, exploitation LIDAR, télédétection...);
- Donnée de mise en forme cartographique ou graphique (fichier de style, mise en page ou fichier image d'exportation).

EXPLOITATION DES DONNÉES ET COPYRIGHT

Les données mises à disposition peuvent être utilisées par toute personne qui le souhaite dans un but non-lucratif, dans le cadre d'une mission d'intérêt public, des travaux de recherches ou de formation. La réutilisation des données suppose que celles-ci ne soient pas altérées ou modifiées⁵, que leur sens ne soit pas dénaturé et que leurs sources et la date de leur dernière mise à jour soient systématiquement mentionnées par défaut sous la forme suivante :

© Titre donnée - AGAM – Date donnée

Cette mention devra figurer sur tout document présentant des résultats ou analyses découlant de ces données, y compris dans le cadre d'une diffusion numérique. Ces conditions portent sur l'ensemble des fichiers livrés, à savoir, les fichiers de données, les métadonnées et leurs avertissements éventuels.

AUTORISATIONS/RESTRICTIONS D'USAGE ET DE DIFFUSION

Sous-réserve du respect des conditions d'exploitations précitées, les données mises à disposition peuvent être utilisées pour n'importe quel usage: consultation, vérification, travail de terrain, intégration dans un système d'information, communication, diffusion, extraction ou réutilisation de parties substantielles.

Les autorisations ci-dessus sont expressément assujetties et limitées au respect des **restrictions** énoncées ci-dessous.

- L'usage consenti de ces données exclut toute modification significative, le caractère « significatif » étant soumis à l'appréciation de l'AGAM, productrice et propriétaire des données.
- La communication des dites données, même partielles, est soumise à autorisation de l'AGAM, productrice et propriétaire des données.
- La diffusion à des tiers, même partielle, est soumise à autorisation de l'AGAM, productrice et propriétaire des données.
- La revente de ces données, même partielle, est interdite.

⁵ Sauf en cas de Licence ouverte associée spécifiquement à une donnée.

PRECAUTIONS METHODOLOGIQUES

Il est demandé de respecter les conditions d'utilisations compatibles avec le mode de constitution des données à savoir :

- lorsqu'elle existe, une échelle d'utilisation minimale précisée dans les métadonnées des données téléchargées.
- les données mises à disposition ont été réalisées au regard de la connaissance existante au moment de la création de la dite donnée, ce qui peut impliquer certains manques ponctuels.

RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR

Les données mises à disposition ne sont pas fournies en vue d'une utilisation particulière, et aucune garantie quant à leur aptitude à un usage particulier n'est apportée par le service fournisseur.

L'utilisateur veille à vérifier que l'actualité des données mises à disposition est compatible avec chaque usage qu'il en fait. Il est responsable de l'usage en question.

En conséquence, l'utilisateur apprécie notamment :

- l'opportunité d'utiliser les données ;
- la compatibilité des fichiers avec ses systèmes informatiques ;
- l'adéquation des données à ses besoins ;
- s'il dispose de la compétence suffisante pour utiliser les données mises à disposition.

AMELIORATION DE LA DONNEE

Dans le cas où la donnée ne serait pas exhaustive ou conforme, nous encourageons les utilisateurs à nous faire parvenir leurs remarques ou compléments à l'adresse suivante data@agam.org, afin de corriger/améliorer le jeu de données.

REGLEMENT DES LITIGES EVENTUELS

Les Conditions générales d'Utilisation s'entendent être acceptées en totalité, sans restriction. En utilisant la donnée, l'utilisateur s'engage à respecter scrupuleusement l'ensemble de ces conditions. Tout manquement engage la responsabilité totale et unique de l'utilisateur. En cas de non-respect, l'AGAM se réserve le droit de saisir les autorités compétentes.